

PEINTURES MF INC.

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1 INFORMATION GÉNÉRALE

Manufacturier: PEINTURES MF inc. TMD: Non réglementé Nom du produit: **Woodmate**
1605 Dagenais Ouest Usage: Teinture
Laval, Québec, H7L 5A3 Code de produit: **1070**

EN CAS D'URGENCE, CONTACTEZ UN CENTRE ANTI-POISON. SIMDUT: D2A- D2B

SECTION 2 INGRÉDIENTS DANGEREUX

Composant:	%	No. CAS	DL 50 Espèce/ Voie	CL 50 Espèce/ Voie
Éthylène glycol	1.0 – 2.0	107-21-1	4700 mg/KG (rat-orale)	9530 mg/KG (Lapin-peau) n.d.
Éther de diéthylène glycol monobutylique (DB)	0.5 – 1.0	112-34-5	2400mg/KG (souris- orale)	2700mg/Kg (lapin-peau) n.d.
Éther monométhylque du dipropylène glycol (DPM)	0.5 – 1.0	34590-94-8	5230 mg/Kg (rat-oral)	9500 mg/Kg (lapin – peau) n.d.

SECTION 3 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique à 20°C: liquide Couleur: incolore Solubilité dans l'eau: Miscible
Odeur: inodore Point d'ébullition: 100°C Tension de vapeur (mmHg): N/A
Point de congélation/fusion: -0°C Densité (G/ML): 1.0 – 1.2 Densité de vapeur (air=1): N/A
Volatile en poids (%): 66 - 70 Taux d'évaporation (acétate de butyle normal=1): sans objet

SECTION 4 RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Inflammabilité: Non **Point d'éclair:** Vase clos: N/A Vase ouvert: N/A
Auto-inflammation: N/A **Limites d'explosibilité:** INF: N/A SUP: N/A

Produits de combustion dangereux: Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

Agents d'extinction: Utiliser du dioxyde de carbone (CO₂), des poudres chimiques sèches, de l'eau pulvérisée ou de la mousse antialcool. Les jets d'eau peuvent favoriser la propagation de l'incendie

Procédures en cas d'incendie: Porter un appareil de protection respiratoire autonome. Éloigner les contenants de la zone d'incendie si cela peut se faire sans risque. Refroidir avec de l'eau pulvérisée les contenants exposés.

SECTION 5 RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique: Oui **Réactivité:** sous chaleur excessive.

Incompatibilité: Il est incompatible avec les agents oxydants. Ne pas entreposer dans des récipients d'aluminium.

Produits de décompositions dangereux: Décomposition thermique (500-600 °C) : monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, acétaldéhyde.

SECTION 6 PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

EFFETS D'UNE EXPOSITION INTENSE:

Inhalation: l'éthylène glycol est peu absorbé par les voies respiratoires. Le brouillard peut irriter. Poussières peuvent irriter le tract respiratoire.

Peau: Il est peu absorbé par la peau

Ingestion: L'absorption par ingestion est bien connue, plusieurs cas d'ingestion accidentelle ou volontaire ont été rapportés.

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE: Aucun effet.

DONNÉES TOXICOLOGIQUES:

Limites d'exposition: Aucune donnée

Effets mutagènes: Aucune donnée

Effets sur le système reproducteur: test sur plusieurs animaux ne démontre aucun effet toxique sur la reproduction.

Effets cancérigènes: Négatif

Effets tératogènes: Plusieurs études suggèrent l'absence de l'effet.

SECTION 7 MESURES PRÉVENTIVES

Gants: gants de caoutchouc et imperméables.

Équipements et vêtements: équipement de protection imperméable.

Ventilation: Maintenir les concentrations au-dessous des normes d'exposition.
approuvé.

En cas de fuite ou de déversement: Éliminer toute source d'ignition. Absorber avec du papier, du sable ou de la sciure de bois. Mettre dans un contenant hermétique.

Méthodes d'élimination: Consulter le bureau régional du ministère de l'Environnement.

Manipulation et entreposage: Ventiler adéquatement sinon porter un appareil respiratoire approprié. Porter un appareil de protection des yeux. Éviter tout contact avec la peau. Conserver dans un endroit bien ventilé, à l'écart de toute source de chaleur et à l'abri des matières oxydantes.

Chaussures: n/a

Protection oculaire: Lunettes de sécurité.

Protection respiratoire: Lorsque nécessaire, port d'un masque filtrant

SECTION 8 PREMIERS SOINS

Inhalation: Retirer à l'air frais et consulter un médecin qualifié si des irritations cutanées surviennent.

Contact cutané: Laver à grande eau ou dans la douche.

Contact oculaire: Rincer abondamment les yeux avec de l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Faire boire un verre d'eau puis faire vomir la personne si elle est consciente. Consulter un médecin. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente ou qui a des convulsions

SECTION 9 RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

Nous croyons que l'information présentée ici est courante à jour à la date de préparation de cette fiche signalétique. Puisque l'utilisation de cette information et de ces opinions ne sont pas sous le contrôle de la compagnie, l'utilisateur a l'obligation de déterminer les conditions permettant l'utilisation sécuritaire du produit.

Responsable: Richard St-Onge

Date de préparation: Mars 2015

Téléphone: (450) 628-3831

Centre Antipoison 1-800-463-5060